

# Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du mercredi 25 mars 2015 à 20h00

---

- Présidence : M. René Sonney
- Scrutateurs : Mme Monique Schafer & Michel Widmer  
20 personnes présentes + secrétaire
- Excusés : Claudia Cotting
- Tractanda :
  1. Accueil, ouverture et constitution de l'assemblée
  2. Procès-verbal de la dernière assemblée
  3. Rapport du conseil de paroisse
  4. Comptes 2014  
Rapport de la commission financière
  5. Budget 2015
    - a. Fonctionnement
    - b. Investissements
    - c. Rapport de la commission financière
  6. Parole au conseil pastoral
  7. Divers et verre de l'amitié

## **1. Accueil, ouverture et constitution de l'assemblée**

Le président salue les paroissiennes et paroissiens ainsi que l'abbé Robert Niem. René Sonney présente au nom du conseil toute sa sympathie à Robert Niem pour le décès de sa sœur survenu il y a 10 jours.

L'Abbé Niem fait une prière.

René Sonney demande à l'assemblée si l'ordre du jour qui a été envoyé par le tout-ménage et affiché au panneau public est accepté. Il est approuvé à l'unanimité. René Sonney informe que les débats sont enregistrés afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. 2 scrutateurs sont nommés.

## **2. Procès-verbal de la dernière assemblée**

Il était mentionné sur le tout-ménage que le procès-verbal était mis à disposition chez la secrétaire ou via e-mail. L'année dernière, il a été demandé de rappeler les divers du procès-verbal. René Sonney les communique comme suit : les remerciements de René Sonney, le rappel du président et de M. Wicht concernant les Céciliennes, les remerciements de l'abbé Chardonnens au conseil, la demande de M. Monney au sujet de l'armoire de l'organiste qui finalement n'était plus nécessaire. L'abbé Niem avait demandé de mettre la prochaine assemblée à 20h00 comme dans les autres paroisses ce qui a été fait. Il avait été répondu à Mme Cotting que Béatrice Kunti s'occupe du secrétariat de Praroman. Finalement le président remerciait les paroissiennes et les paroissiens avant de les inviter à partager le verre de l'amitié. René Sonney demande si quelqu'un a des questions ou des remarques. Ce n'est pas le cas et le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### **3. Rapport du conseil de paroisse**

René Sonney informe que le conseil de paroisse est régi par certains règlements comme par exemple le statut ecclésiastique. Celui-ci demande au conseil paroissial d'informer les paroissiennes et les paroissiens sur les affaires paroissiales d'intérêt général. René Sonney donne quelques éléments qui ont animé l'année qui s'achève. D'abord il y a eu la fête des Céciliennes dont le village garde un excellent souvenir. Ensuite le sol de l'église a fait peau neuve. L'enlèvement d'une couche d'encaustique et de vernis qui se décollaient par plaques lui a redonné son éclat d'origine. Comme vous l'avez tous remarqué cette année, l'abbé Chardonnens ainsi que Denise, son aide de cure, ont quitté la cure. Le conseil en a profité du fait que les locaux soient vides pour les restaurer, bien qu'aucun budget n'ait été voté, mais avec l'aval du président de la commission financière. René Sonney montre quelques photos de ces travaux : le parquet du salon a été poncé et vitrifié, du pergo a été mis à la place des moquettes, les murs ont été repeints à l'exception de deux chambres. Dans l'église, un élément du chauffage, sous un banc a fondu. Un contrôle général a été fait pour éviter un court-circuit. Dans le clocher une carte électronique a dû être changée et des réglages concernant les sonneries sont encore en cours. René Sonney demande à l'assemblée qui a eu l'occasion de voir les carillonneurs à l'œuvre et il montre une vidéo qui permet de les voir et de les entendre. René Sonney informe que la paroisse a eu le plaisir de fêter 3 médaillés Bene Merenti et deux personnes qui ont eu 90 ans. Il y a eu aussi le repas des Aînés ; le repas des bénévoles de la paroisse; quelques apéros aux grandes occasions et aussi aux petites grâce au groupe qui s'est mis en place et qui de temps en temps offre soit un petit déjeuner soit un apéro. Il espère que cette sympathique initiative encourage les paroissiennes et les paroissiens à y participer car cela contribue à la formation d'un esprit de communauté. Ensuite, il y a eu un certain nombre de séances du conseil de gestion qui est formé par des présidents de chaque paroisse de l'unité pastorale. Outre la mise au point des budgets pour la pastorale et quelques autres décisions, une clé de répartition pour la prise en charge des frais de logement des prêtres a été adoptée. Des six paroisses de l'unité pastorale, seules deux seulement assumaient la charge de loger les prêtres. Grâce à cette nouvelle répartition, la paroisse d'Ependes encaissera Fr. 12'000.- par année. Une fois par année, le conseil pastoral invite le conseil de paroisse pour un échange. Suite au débat de l'année dernière au sujet des finances de la corporation ecclésiastique, une délégation du conseil a eu des séances avec les représentants de la corporation ecclésiastique. Suite à ça une séance d'information officielle a eu lieu pour tous les conseils de paroisse, mais malheureusement il y a peu de choses à faire. Une à deux fois par année une rencontre avec le conseil communal d'Ependes a été instaurée afin de régler les nombreuses choses que nous gérons en commun. Pour terminer la liste des activités du conseil il faut encore relever les visites aux sociétés paroissiales.

René Sonney demande si quelqu'un a des questions.

### **4. Comptes 2014, Rapport de la commission financière**

René Sonney rappelle que l'an passé il avait montré le graphique représentant les rentrées fiscales par rapport aux charges de la caisse des ministères, des tâches supra paroissiales et du bureau de secteur. Les chiffres de 2014 montrent que la courbe impôt continue à descendre alors que celle de la caisse des ministères et du bureau du secteur s'est un petit peu stabilisée, sans que cela soit vraiment rassurant car il faut tenir compte de la péréquation interparoissiale dont l'effet se fait sentir tous les deux ans. René Sonney donne la parole à Esther pour l'explication des comptes.

Esther Schär donne les explications suivantes sur les comptes 2014 :

A la question de savoir quelles sont les indemnités du conseil de paroisse il est répondu qu'il touche pour les cinq membres Fr. 2'850.- par an.

- point 02.317.1 Frais de réception et de rencontre : nous avons budgétisé Fr. 5'500.- pour terminer à Fr. 6'463.70.-. La différence vient du fait que nous n'avons pas pu budgétiser l'apéro de décanat de St-Maire et que l'Antenne de quartier a organisé une sortie.
- point 02.318.2 Frais de ports et de téléphone : nous avons dépassé de Fr. 820.55 car nous avons installé internet à la cure et payé l'abonnement pour les mois où la cure était inoccupée.
- point 390.313 Culte et ministère pastoral : nous avons dépassé d'environ Fr. 1'000.- pour une facture non prévue pour des cierges d'un montant de Fr. 1'590.-, mais ils durent 2 ans.
- point 391.318 Ministère pastoral et évangélisation : un montant de Fr. 1'120.- a été donné aux enfants de chœur pour une sortie des servants de messe. Il y a eu également les 3 médailles Bene Merenti pour Fr. 1'500.- non prévues dans le budget.
- point 394.311 Église et lieux de culte : nous avons dépassé de Fr. 300.- pour poser une prise 16 ampères à l'église ce qui était nécessaire.
- point 90. Finances et impôts : nous avons des rentrées fiscales de Fr. 20'000.- en dessous de nos prévisions.
- point 942. Immeubles et patrimoine financier : nous avons une différence de Fr. 3'200.- pour la location de la cure pour les quatre mois où elle n'était pas habitée. Nous avons budgétisé un investissement de Fr. 18'000.- pour la participation au chauffage de la salle polyvalente et avons finalement payé Fr. 17'191.-.

René Sonney remercie Esther et précise que les comptes bouclent avec un déficit de Fr. 23'935.05 au lieu des Fr. 9'560.- budgétisés. La cause a été présentée par Esther, mais nous avons aussi surestimé les rentrées fiscales.

René Sonney demande si quelqu'un a des questions.

A la question de savoir s'il y a eu des sorties d'Église afin d'éviter de payer les impôts, René Sonney répond qu'il ne pense pas, car par chance il n'y a pas eu beaucoup de sorties d'Église. Ce sont plutôt des sorties morales il n'y a pas de gros contribuables. Robert Niem précise qu'il y a eu 4 sorties d'Église cette année.

René Sonney donne la parole au président de la commission financière M. Francis Wicht pour le rapport de la commission financière.

M. Francis Wicht au nom du chœur mixte remercie d'abord la paroisse pour le don fait à l'occasion des Céciliennes. Puis il lit le rapport de la Commission financière en confirmant l'exactitude des comptes vérifiés. Il précise que le feu vert pour les travaux à la cure a été également approuvé par les deux autres vérificateurs. Les factures ont été contrôlées avec le grand livre. La concordance des comptes courants bancaires, débiteurs, créanciers et transitoires de même que l'état de la fortune ont été vérifiés. La comptabilisation des décomptes cantonaux d'impôts a également été contrôlée. Le compte postal a été bouclé et son solde viré sur le compte bancaire. Les travaux concernant la cure ont coûté Fr. 20'929.20.- ; Fr. 20'000.- ont été portés en augmentation de la valeur comptable de la cure qui passe de Fr. 200'000.- à Fr. 220'000.-. Cette valeur est bien inférieure à sa valeur vénale, raison pour laquelle ces travaux ont été activés, car ils apportent une plus-value au bâtiment. La participation de la paroisse pour le remplacement du chauffage à la halle polyvalente de Fr. 17'191.35 pour un montant de Fr. 18'000.- budgétisé, a été portée au bilan pour une valeur de Fr. 17'000.- qui sera amortie ces prochaines années. Les Fr. 191.35 ont été amortis en 2014. Les transitoires du solde de l'impôt 2014 n'ont pas été modifiés par rapport à 2013. Ce montant correspond approximativement au solde figurant sur les récapitulatifs du service cantonal des

contributions chargé d'encaisser les impôts paroissiaux de nos 3 communes (Ependes, Ferpicloz, Senèdes). Le compte de fonctionnement présente un excédent de charges d'un montant de Fr. 23'935.05. Le budget prévoyait un déficit de Fr. 9'560.-. La différence provient essentiellement des diminutions des rentrées fiscales de Fr. 20'000.- inférieures à celles budgétisées. La fortune au 31.12.2014 est de Fr. 629'329.95 après le virement de l'excédent de charges de Fr. 23'935.05. Le fond de rénovation de la cure est de Fr. 63'945.-, celui des orgues et de la tribune de Fr. 10'000.- et celui de l'église de Fr. 42'000.-. Le bilan total est de Fr. 762'466.30.

Les vérificateurs M. Francis Wicht, M. Albert Maillard et Serge Clément remercient la caissière Claudia Raetzo ainsi que les membres du conseil de paroisse et proposent à l'assemblée d'approuver les comptes 2014 et d'en donner décharge au conseil et à la commission financière.

René Sonney remercie M. Francis Wicht pour son aide apportée et demande à l'assemblée d'approuver les comptes.

Ils sont approuvés à l'unanimité.

## **5. Budget 2015**

### **Fonctionnement et Investissement**

#### **Rapport de la commission financière**

En ce qui concerne le budget 2015, René Sonney donne la parole à Esther Schär qui explique les points les plus importants :

- point 0. Administration : les frais de port et téléphones sont maintenus à Fr. 100.-.
- point 02.365 Aides aux mouvements paroissiaux : une réduction à Fr. 6'500.- a été faite car il n'y aura pas les Céciliennes.
- point 390.318.1 Culte et ministère pastoral : les frais de cérémonies spéciales et célébrations ont été augmentés à Fr. 1'300.-, afin de mettre les frais de la première communion dans ce compte au lieu du poste évangélisation.
- point 391.352.2 Ministère pastoral et évangélisation : la caisse des ministères pour les tâches supra-paroissiales n'a pas encore donné le montant correct pour faire le budget. L'an passé le coût était de Fr. 33'852.- et le budget de Fr. 35'000.-.
- point 394.314 Église et lieux de culte : les frais d'entretien des bâtiments ont également baissé à Fr. 4'000.- qui devraient suffire pour refaire la grotte, la peinture des murs à l'église et l'enlèvement des escaliers du cimetière au bord de la route communale.
- point 90. Finances et impôts : les mêmes chiffres ont été gardés.
- point 942.314 Immeubles du patrimoine financier : les frais d'entretien et de rénovation des bâtiments ont été augmentés un peu en prévision de l'achat d'une tondeuse à gazon et d'une débroussailleuse pour la cure. Concernant les locations de la cure, nous avions auparavant Fr. 9'600.- et depuis cette année, il n'y aura plus la participation d'Arconciel, mais à la place la participation de l'UP d'un montant de Fr. 12'750.-.

René Sonney remercie Esther pour ces explications sur le budget et demande à l'assemblée si quelqu'un a des questions.

M. Ernest Cotting demande ce qui est prévu pour la grotte. René Sonney lui répond qu'un montant a été prévu pour la mise en place de gravillon ou de béton.

René Sonney donne la parole à M. Francis Wicht pour le rapport de la commission financière.

M. Francis Wicht informe que le budget 2015 n'amène pas de commentaires particuliers de la part de la commission examinatrice. Il représente les recettes et dépenses courantes de la paroisse. Les charges relatives pour la caisse des ministères, tâches supra-paroissiales et le bureau du secteur sont restées stables par rapport à 2014. Les chiffres sortent des budgets remis par ces offices aux paroisses au moment de l'établissement de leurs propres budgets. L'estimation prudente des recettes fiscales de Fr. 255'000.- se justifie par la baisse enregistrée de manière générale, baisse de la cote cantonale et des quelques sorties d'Église. Aucun investissement particulier n'est prévu en 2015. Aucune attribution n'est prévue pour les fonds spéciaux de rénovation de l'église et des orgues, car le résultat négatif du budget ne le permet pas. Il faut rester optimiste et espérer des rentrées fiscales supérieures à celles budgétisées. Suite à une nouvelle convention inter-paroissiales, un montant de Fr. 12'750.- est enregistré dans le budget 2015 pour la répartition des frais de logement des prêtres au sein de l'unité pastorale. La perte budgétisée pour l'exercice 2015 est de Fr. 9'000.-. M. Francis Wicht, M. Albert Maillard et M. Serge Clément recommandent à l'assemblée d'approuver le budget 2015 tel que présenté en remerciant le conseil paroissial qui l'a établi en respectant les directives en la matière et dans un souci de maîtrise des coûts.

René Sonney remercie la commission financière et met au vote l'approbation des budgets d'investissement et de fonctionnement. Ils sont acceptés à l'unanimité.

## **6. Parole au conseil pastoral**

René Sonney donne la parole au conseil pastoral.

L'Abbé Niem félicite le conseil de paroisse et la caissière pour leur dévouement. Il remercie également de l'avoir accueilli chaleureusement à la cure après 2 ans et trois mois depuis son arrivée. Grâce au conseil de paroisse, au conseil de communauté et aux mouvements paroissiaux, la paroisse d'Ependes fonctionne très bien, surtout dans les domaines de collaboration, de solidarité, de proximité et d'amitié à l'occasion des grandes fêtes religieuses et de manifestations comme par exemple celles de la 1<sup>ère</sup> communion d'Ependes et d'Arconciel, des Céciliennes du décanat St-Maire, de la confirmation de l'UP, des médaillés Bene Merenti, de l'exposition de la Vie Montante, du concert en faveur des handicapés fribourgeois. Ces occasions ont offert l'opportunité de renforcer davantage notre foi, notre partage fraternel et notre amitié. Voici quelques informations sur notre unité pastorale. En 2014 nous avons vécu ensemble des moments forts avec 69 nouveaux baptisés dont 5 dans notre paroisse, 103 1<sup>er</sup> communiant dont 22 pour Ependes et Arconciel, 96 confirmés dont 65 pour Ependes, 6 couples qui se sont mariés, 99 personnes décédées dont 9 à Ependes, 24 sorties de l'Église dont 4 à Ependes, 2 réintégrés dans notre Église (1 à Treyvaux et 1 à Ependes). Le slogan de notre unité pastorale pour 2014 et 2015 est : le tout autre m'ouvre à l'autre, ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens c'est à moi que vous le ferez (Saint-Mathieu). Cela nous invite à la solidarité et au dimanche autrement et aux groupes d'apéro que nos paroisses ont réalisés avec quelques succès récoltés. Les horaires de messe pour les paroisses à 9h00, 10h30, 18h00 et 19h30 sont mis en pratique depuis le mois d'octobre dernier. Je vous invite à le maintenir une année encore avant de faire le bilan. Pour les informations sur les orientations liées au parcours de la confirmation, je demande à Lucette Sahli d'expliquer brièvement le mémo que Monseigneur Charles Morerod, notre évêque, nous a transmis sous la forme d'une lettre pastorale en février dernier. Il y présente ses orientations pastorales : communauté, eucharistie, dimanche. A la session pastorale fribourgeoise à Belfaux, le 18 mars dernier, il nous a expliqué ses 10 pistes pratiques que je voudrais vous résumer en quelques phrases. Le Christ nous a rassemblés en communauté à chaque dimanche et nous sommes invités à le rencontrer avec les autres. L'évêque nous invite à encourager la vie de petites communautés en soutenant le produit propre par

exemple la prière, la lecture biblique, messe en semaine. Il nous invite également à vivre ensemble les grands rassemblements eucharistiques, en solidarité, en confiance avec foi et avec joie. Nous prions pour l'Église universelle, nous prions pour le synode des évêques à Rome en octobre 2015 sur la vocation et la mission de la famille dans l'Église. À vous tous chers amis, je vous souhaite une agréable soirée, ensemble dans une amitié fraternelle et vous remercie de votre attention.

Lucette Sahli prend la parole et informe que comme il y aura des travaux à la paroisse d'Arconciel, il n'y aura plus de messe jusqu'à fin juillet. Elle remercie l'équipe qui a eu l'idée d'organiser des apéros et des déjeuners, comme la famille Widmer, la famille Sutter, car cela fait vivre la convivialité, la fraternité dans notre village. Une petite information concernant le président de paroisse de Marly et aussi l'administrateur de l'UP, M. Marcel Pétignat qui quittera ses fonctions en fin d'année et elle annonce que cela va être un challenge de trouver quelqu'un d'aussi compétent. Au niveau cantonal une réduction du budget de Fr. 700'000.- obligera le vicaire épiscopal à licencier du personnel. A propos de l'Abbé Chardonnens et de Denise Butty, Lucette nous indique qu'ils se plaisent bien dans le home St-Ursule, mais que la santé de Denise baisse un peu. Pour la pastorale des jeunes, il y a 72 confirmants inscrits, soit moins qu'il y a deux ans où ils étaient plus de 160. Cela vient du fait qu'il y avait les jeunes depuis la 2<sup>ème</sup> année du CO et que maintenant les jeunes doivent s'inscrire eux-mêmes auprès du secrétariat. De ce fait ils ne reçoivent plus le courrier à la maison où les parents auraient pu les motiver. Personnellement je me suis engagée à suivre une formation pour animateur de grands jeunes. Comme je ne peux pas faire du 50%, il faudra donc choisir. Avec 14 jeunes (4 de Marly, 3 de Treyvaux, 4 d'Arconciel, 1 d'Ependes et 2 du Mouret) avec Jean Marty, Gérard Demierre et sa fille, nous allons repartir en Crête cet automne sur les traces de St-Paul. Lucette Sahli demande si quelqu'un a des questions.

René Sonney remercie l'abbé Robert Niem et Lucette Sahli.

## 7. Divers

René Sonney demande à l'assemblée leur avis sur les croix de mission et la sonorisation de l'église. Pour les croix de mission, on ne les connaît pas toutes et il désire savoir où elles se trouvent. Une a un socle dans un état désastreux et il faudrait avoir un concept général afin qu'elles soient toutes traitées de la même façon.

René Sonney demande à l'assemblée s'il faut toutes les garder ou s'il ne serait pas mieux d'en garder une seule et de la maintenir en bon état.

Ernest Cotting, Robert Niem et Lucette Sahli disent qu'il faut garder ces croix.

René Sonney répond que le conseil va réfléchir à ce souhait de maintien, peut-être par l'intermédiaire d'un sponsoring.

Albert Maillard demande si ces croix sont protégées. René Sonney répond qu'il a regardé le plan d'aménagement de la commune et qu'il n'y avait rien.

René Sonney explique ensuite la problématique de la sonorisation de l'église. Nous avons d'abord été étape par étape. D'abord, pour tester correctement la sono, elle a été révisée, nettoyée et une fois que tout a été réglé juste, des tests avec d'autres amplificateurs ont été effectués. Il s'avère que cela ne sert à rien de changer ou d'investir dans du matériel, car le problème vient de l'acoustique. Nous avons donc fait appel à des acousticiens pour leur demander des offres pour faire une étude qui coûterait environ Fr. 6'000.- à Fr. 8'000.-. Le responsable de la sonorisation nous a répondu qu'effectivement, après nettoyage et ces tests, il était nécessaire de travailler sur l'absorption des sons dans l'église, car la réverbération est telle que la voie naturelle n'est plus audible dès 20m déjà. La pose d'absorbants de fréquences critiques est absolument nécessaire. Ces panneaux, dont la matière n'est pas connue, sont efficaces. Ceci nécessite

une étude, mais le problème est de pouvoir ensuite financer les investissements proposés. Il faut encore connaître la position des monuments historiques ? Le conseil va poursuivre dans ce sens.

Francis Wicht répond également qu'il faut agir absolument, car lors de la dernière messe, les gens n'ont presque rien entendu et à la tribune c'est encore pire.

Albert Maillard demande combien coûte l'étude. René Sonney lui répond entre Fr. 6'000.- à Fr. 8'000.- comme déjà annoncé. C'est pour cela que nous avons besoin de votre opinion.

Jean-Marie Clément dit aussi que l'accent de Robert Niem est assez fort, ce qui peut gêner la compréhension. Lucette lui répond que pour les veillées de prière, les personnes non plus ne comprennent pas bien. René Sonney précise que le col-de-cygne du micro a été changé et qu'il ne faut pas parler trop fort, mais très près du micro. Robert Niem dit qu'il a fait l'expérience de ne pas parler près du micro et effectivement les gens le comprenait moins bien. Il y a aussi le fait qu'un haut-parleur était débranché. Gilberte Mauron demande pour quelle raison il avait été débranché. Jean-Marc répond que cela gênait le petit orchestre. Gilberte Mauron dit que depuis que le micro a été nettoyé, elle n'avait plus l'impression de parler comme dans un tunnel. René Sonney dit que techniquement tout a été fait pour la sono, l'autre problème est acoustique. Lucette Sahli demande de pouvoir avoir un micro que l'on puisse bien bouger et plus petit. René Sonney lui répond que le col-de-cygne a été changé, il est plus long et maintenant il y a de la marge.

René Sonney remercie les paroissiennes et les paroissiens, ses collègues du conseil de paroisse, la caissière-secrétaire et les nombreux bénévoles qui consacrent beaucoup de temps et d'énergie au service de notre paroisse. Pour les remercier le conseil de paroisse a le plaisir de les inviter au traditionnel souper des bénévoles qui aura lieu le 18 septembre prochain. La prochaine assemblée paroissiale aura lieu le 16 mars 2016. Un petit rappel : la paroisse d'Ependes aura la chance de recevoir un chœur de renommée mondiale. Avec A Tout Cœur, il animera la messe de Pâques et se présentera en concert le vendredi 10 avril 2015. L'assemblée est levée à 21h15. Les paroissiennes et les paroissiens sont invités à prendre le verre de l'amitié qui leur est servi sur place.

Le Président :

La Secrétaire :

René Sonney

Claudia Raetzo